

Avis d'appel public à la concurrence

PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE L'OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS ET DE SES FILIALES SAS FARE RATA ET SAS ONATi, SITUES SUR L'ILE DE TAHITI

Objet : Prestations de nettoyage des locaux de l'Office des postes et télécommunications et de ses filiales SAS FARE RATA ET SAS ONATi, situés sur l'île de Tahiti

Publications : [Paru au Journal Officiel 2020 n°16 du 25/02/2020 à la page 3486](#)

Date de remise de l'offre : **le 27/03/2020 à 11:00**

I. Informations relatives à l'acheteur public

1° Catégorie : Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de la Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Office des postes et télécommunications de Polynésie française, siège social est situé au rond-point de la base marine à Fare Ute, BP 605 – 98713 Papeete – TAHITI, tél. : 40 41 45 55, courriel : moeava.tapi@opt.pf.

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Le président-directeur général.

II. Objet et caractéristiques principales

1° Objet : Prestations de nettoyage des locaux de l'Office des postes et télécommunications et de ses filiales SAS FARE RATA ET SAS ONATi, situés sur l'île de Tahiti.

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Services.

3° Type de marché : Marché public de services ayant pour objet des prestations de nettoyage des locaux, situés sur l'île de TAHITI.

4° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : Tahiti - Polynésie française.

5° Durée du marché : La durée du marché est du 01 mai 2020 au 30 avril 2022

6° Variantes autorisées : Sans objet

III. Forme du marché : Sans objet.

IV. Prestations divisées en lots :

Lot 1 : agences FARE RATA

Lot 2 : URAD ONATi

Lot 3 : immeuble SHANGRILA

Lot 4 : immeuble HOTEL DES POSTES

Lot 5 : bâtiments du site de HOTUAREA

Lot 6 : bâtiments du site de FARE UTE

Lot 7 : immeuble AINAPARE

Lot 8 : locaux administratifs du COMPLEXE

Lot 9 : bâtiment du site de TAAPUNA

Lot 10 : bâtiments du site de MAHINA

Lot 11 : immeuble TUA RATA et annexe CTC MOTU UTA

Lot 12 : autres bureaux des services administratifs, commerciaux et techniques ONATi.

Les modalités de soumission aux lots ainsi que les modalités de leur attribution sont définies dans le règlement de la consultation.

V. Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

VI. Conditions de participation - pièces à fournir par les candidats

1° Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs : Définie dans le règlement de la consultation.

2° Documents et renseignements relatifs aux capacités financières : Défini(s) dans le règlement de la consultation.

3° Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles : Défini(s) dans le règlement de la consultation.

VII. Nombre de candidats admis à présenter une offre : Sans objet.

VIII. Critères d'attribution : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en oeuvre sont définis dans le règlement de la consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

IX. Délais de remise des candidatures et/ou des offres

1° Date limite de remise des candidatures ou des offres : Le 27 mars 2020 à 11 heures.

2° Délai de validité des offres à compter de la date limite de réception des offres : 120 jours.

X. Renseignements relatifs aux études et primes : Sans objet.

XI. Renseignements complémentaires

1° Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : La demande devra être transmise par courriel à :

moeava.tapi@opt.pf (mettre impérativement en copie du courriel : caroline.pere@opt.pf).

2° Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Mme Moeava TAPI, Office des postes et télécommunications, direction centrale des services partagés, 98704 Faa'a, Hotuarea, Tahiti, Polynésie française, tél. : 40 41 45 55. Du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures.

3° Adresse auprès de laquelle les offres/candidatures doivent être envoyées : : Identique aux coordonnées précisées au XI.2°.

4° Frais de reprographie : En application de l'article LP 232-2 du CPMP, les documents nécessaires à la consultation sont remis gratuitement.

XII. Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

1° Contenu de l'enveloppe à remettre : Défini dans le règlement de la consultation.

2° Modalités de remise des plis : - soit directement sur place à l'adresse indiquée à l'article XI.2° du présent avis de publication contre récépissé,

- soit à un prestataire de transport de courrier express (CHRONOPOST, FEDEX, DHL, etc.) pour une expédition en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée à l'article XI.2° du présent avis de publication.

Les dossiers remis sur place ou au prestataire de courrier express après la date limite de réception ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

XIII. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa, BP 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45

17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

XIV. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 20 février 2020.